

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement

social urbain concernant l'exercice 2008

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 (article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales), les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2008, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **2.339.839 €**. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2008 dans ce domaine.

Elles s'articulent autour des thèmes suivants :

SOMMAIRE

I – Les actions menées au titre de la politique de la ville	p-2
II – Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville	p-9
III – Les autres engagements de la ville en matière de politique sociale urbaine... ..	p-11
IV – Dépenses d'investissement	p-12

I - LES ACTIONS MENEES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'intervention sur les secteurs de la politique de la ville au titre du droit commun en 2008 :

Le service Politique de la Ville de Rouen a concentré en 2008 son intervention sur le développement des actions en faveur des quartiers de la politique de la ville, à travers, d'une part, différents équipements de services au public dont il assure la gestion et, d'autre part, par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets en faveur des habitants et du tissu associatif.

Tout au long de l'année 2008, le service Politique de la Ville a poursuivi sa mission de développement de services en faveur des habitants des Hauts de Rouen et de Grammont.

Aux côtés des deux piliers du service que sont la Maison de l'Emploi et de la Formation et la Maison de Justice et du Droit, de nouveaux services se sont développés: création au sein du Village Du Bellay (quartier du Châtelet) de l'Espace Médiation Santé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville et ouverture en novembre 2008 sur le quartier de la Grand Mare, d'une Cyber-base. Le service a également poursuivi sa mission d'accompagnement des associations, complémentaire et cohérente vis-à-vis du Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville (GIP/GPV) chargé de la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Le service a notamment été chargé courant 2008 de suivre les centres sociaux associatifs dont 4 sont implantés sur les quartiers ZUS de la Ville et d'engager une renégociation des conventions d'objectifs en lien avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales.

Le service Politique de la Ville s'inscrit ainsi comme un acteur développant des services adaptés aux spécificités des publics les plus fragilisés sur les territoires de la politique de la ville. Cependant, dans le cadre de la nouvelle organisation des services de la Ville, ce service, qui a changé de dénomination en 2009 (service Cohésion Territoriale) aura à l'avenir pour objectif de contribuer à « raccrocher » ces territoires à la Ville en recherchant à les intégrer à la dynamique de la commune, sans toutefois nier les spécificités de ces territoires.

1- La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), structure municipale référente sur les questions d'insertion professionnelle et d'emploi

Suite à plusieurs années de développement de l'offre de services aux demandeurs d'emplois et de projets en matière d'insertion professionnelle, la MEF s'inscrit depuis 2007 comme un acteur incontournable sur la Ville pour toutes les questions liées à l'insertion professionnelle.

En 2008 elle a confirmé sa capacité à travailler en interface avec le monde de l'entreprise sur des projets de type 100 chances pour 100 emplois.

Au sein des services de la Ville la MEF est désormais reconnue comme la structure experte sur toutes les questions d'insertion.

Afin de renforcer davantage cette politique en faveur de l'insertion professionnelle et de l'Emploi, la

nouvelle municipalité a souhaité créer un service « Insertion professionnelle et emploi » qui reprendra et développera les missions de la MEF

Avec un chiffre de 19 910 visites la fréquentation de la MEF a connu pour la première fois en 2008 une légère diminution de sa fréquentation (-5% par rapport à 2007, ramenant sa fréquentation au même niveau que 2006). 6 758 prestations d'accompagnement ont été réalisées par les services municipaux.

L'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi reste le coeur de son activité à travers les services suivants : atelier CV et lettres de motivation, Equipe Emploi Insertion (partenariat Ville – Mission Locale - ANPE), centre documentaire et borne Internet, atelier informatique, Point d'Accès à la Téléformation (avec Média Formation), accompagnement CIVIS réalisé par la Mission Locale pour les moins de 26 ans, Atelier Pédagogique Personnalisé (animé par Média Formation), etc.

Une deuxième mission de la MEF consiste en la coordination des acteurs de l'insertion implantés sur les Hauts de Rouen et sur Grammont qu'elle réunit régulièrement. Ce travail est important car il permet une cohérence de leurs interventions. En outre, la MEF héberge dans ses locaux une partie de ces acteurs.

Un troisième volet de l'action de la MEF porte sur le pilotage ou la participation à des projets favorisant la diversification de l'offre de formation et de l'offre d'insertion. Les projets sont les suivants:

–coordination de l'offre d'insertion sur les territoires GPV : depuis 2006 une chargée de mission de la MEF assure l'application de la clause d'insertion dans les marchés liés aux projets du GPV, afin de positionner des personnes en insertion issues prioritairement des quartiers en Zone Urbaine Sensible de Rouen. Il est à noter que la Ville de Rouen applique également cette clause d'insertion dans le cadre de ses marchés.

L'année 2008 a été marquée par la négociation de l'avenant n°2 à la convention initiale contractualisant le projet de rénovation urbaine de Rouen signée en mars 2005, qui a fait l'objet de réunions publiques et de temps de travail avec les conseils de quartier.

L'entrée en fonction de la nouvelle équipe municipale en mars 2008, a été le point de départ d'une réflexion pour l'élaboration d'un nouveau projet de rénovation des quartiers des Hauts de Rouen et de Grammont qui a conduit à un certain nombre d'ajustements concernant la stratégie du projet, le pilotage et l'organisation de la direction du projet.

Un travail de reprise du projet, avec l'ensemble des partenaires, institutionnels, maîtres d'ouvrage, DDE ANRU...entre avril et septembre 2008 a conduit à la formalisation et finalisation de l'avenant n°2 et à la reprise des opérations de rénovation urbaine dès le début 2009.

Au cours de l'année 2008 :

✓17 242 heures d'insertion ont été réalisées soit 9.4 équivalents temps plein

✓La chargée de mission a assuré :

➤le suivi et la fin d'un chantier d'insertion conduit par le maître d'ouvrage Interm'Aide Emploi. 4128.4 heures de travail ont été réalisées par les personnes en insertion.

➤ le suivi de 7 opérations :

-1 opération de démolition : maîtrise d'ouvrage IBS/ quartier du Châtelet.

-3 opérations de réhabilitation : maîtrise d'ouvrage IBS/quartier de la Grand Mare, Rouen Habitat/quartier hors GPV.

-2 opérations de construction : maîtrise d'ouvrage IBS/ quartier hors GPV, Interm'Aide Emploi/quartier de la Lombardie.

-1 opération de résidentialisation : maîtrise d'ouvrage la Plaine Normande/quartier de la Grand Mare

➤Le suivi des salariés en insertion auprès d'une Entreprise d'Insertion, une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, un GEIQ BTP, une agence de travail temporaire et 10 entreprises.

–100 chances pour 100 emplois ce projet initié par Schneider Electric et la Préfecture a démarré en janvier 2007. Il s'agit d'une action innovante de mobilisation des entreprises de l'agglomération rouennaise en faveur des jeunes de 16 à 30 ans issus des zones urbaines sensibles de Rouen, en leur offrant un accompagnement renforcé, individualisé, adapté à chaque situation personnelle et mis en œuvre par les entreprises afin de garantir leur insertion professionnelle. L'année 2008 a été celle de la montée en puissance de cette action. 86 jeunes ont été reçus en premiers entretiens durant l'année 2008. Ces entretiens ont permis de positionner 64 candidats sur 6 sas de préparation. 42 candidats ont effectivement effectué un des sas de sélection, soit un taux de participation de 65%, en progression à celui constaté pour 2007 (58%). Sur l'ensemble des 6 sas réalisés en 2008, 31 candidats ont intégré le projet, 4 sont en entrée différée, 7 en entrée reportée. Sur l'année 2008, 18 jeunes ont eu une sortie positive du dispositif (CCD + de 6 mois, CDI, formation qualifiante, mission intérimaire de + de 6 mois, contrat en alternance).

–le projet européen SEMAFOR : celui-ci est piloté par le Musée Maritime. Ses partenaires sont le Grand Port Maritime de Rouen, la MEF et l'Association Régionale du Conservatoire des Arts et Métiers (ARCNAM). L'objectif est de réhabiliter les métiers maritimes, portuaires et fluviaux et de réconcilier les Rouennais avec leur port, afin de développer une dynamique d'emplois autour des métiers concernés. Ce projet est entré dans sa dernière année de mise en oeuvre en 2008.

–Le chantier d'insertion intercommunal impulsé par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise et mis en oeuvre par Education et Formation. La MEF recherche chaque année avec les services techniques de la Ville des supports de chantier à proposer. La Maison de l'Emploi et de la Formation participe à tous les comités de pilotage du chantier d'insertion au côté des financeurs et de l'ensemble des communes partenaires.

Dépenses de personnel Maison de l'Emploi et de la Formation en 2008: 299 776 €

2- La Maison de Justice et du Droit en 2008: un investissement renforcé de la Ville en faveur de l'accès aux droits

Depuis plusieurs années la Ville de Rouen contribue à la pérennisation de la Maison de Justice et du Droit en palliant à la diminution des moyens du Ministère de la Justice. En 2007, la Ville de Rouen a créé un poste d'agent d'accueil au sien de ses effectifs, la Ville prenant ainsi définitivement le relais du Ministère de la Justice sur ce poste. En 2008, suite à la mutation de la greffière au sein d'une autre MJD de l'agglomération, c'est à nouveau la Ville de Rouen qui a pris le relais en recrutant un juriste supplémentaire, poste pérennisé en 2009, le Ministère n'ayant pu pourvoir le poste de greffier vacant.

Comme pour la MEF, la MJD a enregistré en 2008 une légère diminution de sa fréquentation (6541 accueils en 2008 soit une diminution de 4% par rapport à l'année 2007).

L'accès au droit et la résolution amiable des conflits ont constitué l'activité principale de la MJD. L'activité judiciaire y reste peu développée (1 %).

12 permanences ont été réalisées au centre social Grammont et 39 personnes ont été reçues.

Les demandes d'accès au droit ont été très diverses et ont concerné principalement le droit civil (droit de la famille (25 %), droit du logement, droit de la consommation), le droit du travail (10 %), le droit des étrangers (7 %) et le droit pénal (11 %).

Les entretiens avec les usagers ont nécessité souvent un temps d'écoute important avant de pouvoir répondre au public parfois désorienté, confronté à la méconnaissance du droit et du fonctionnement de la justice et des institutions.

La recherche de solutions aux problèmes exposés, autre que la simple information, a été l'occasion de développer les relations avec les travailleurs sociaux, les huissiers, les bailleurs, les associations, les médiateurs de la Ville et de nombreux partenaires institutionnels.

Des actions collectives ont également été réalisées en 2008 par la MJD :

- ✓ Interventions auprès de stagiaires en insertion à l'atelier Solidarité Textile de Rouen
- ✓ Informations sur le démarchage à domicile et les téléphones portables à la radio HDR
- ✓ Interventions sur la réforme des tutelles auprès d'assistantes sociales et d'usagers du CLIC des Aînés de Rouen
- ✓ Participation à la réalisation d'un guide sur le bruit et les nuisances sonores à Rouen
- ✓ Intervention au Centre Médico-Social de Montville auprès de bénéficiaires du RMI sur les procédures de divorce et le rôle de l'avocat
- ✓ Intervention au lycée Jeanne d'Arc de Rouen auprès de parents et d'élèves sur la responsabilité pénale relative aux utilisations frauduleuses des nouveaux médias (internet, téléphones portables)

La Maison de Justice et du Droit a également permis de résoudre à l'amiable des litiges de la vie quotidienne (problème de voisinage, conflit familial...) en faisant intervenir un médiateur nommé par le Procureur République et des médiateurs familiaux.

Le délégué du médiateur de la République a aussi résolu des conflits entre des usagers et les administrations ou organismes assimilés.

Dépenses de personnel Maison de Justice et du Droit en 2008: 98 289 €

3- L'ouverture au public de la Cyber-base des Hauts de Rouen

Dans le cadre du Grand Projet de Ville, la création d'une Cyber-base (Etablissement Public Numérique labellisé par la Caisse des Dépôts et Consignations) avait été programmée.

Celle-ci a ouvert ses portes au public en novembre 2008 dans des locaux neufs et aménagés spécialement à cet usage à la Grand Mare, au rez-de-chaussée de l'un des deux nouveaux plots d'activités de la rue César Franck.

Le service Politique de la Ville a travaillé tout au long de l'année en partenariat avec de nombreux acteurs du quartier pour définir la nature des services offerts par ce nouvel équipement, ses modalités de fonctionnement et son positionnement sur le territoire des Hauts de Rouen.

Il s'agit d'un lieu où les habitants peuvent venir utiliser les outils multimédias librement, mais aussi venir se former et être accompagnés dans leurs démarches. Les acteurs du quartier peuvent aussi utiliser cet outil pour s'y former ou pour développer des activités pour leur public.

Pour fonctionner, la Ville de Rouen a créé 3 postes au sein de ses effectifs: un coordinateur et deux animateurs. Cette équipe a pris ses fonctions en septembre 2008.

16 postes informatiques sont à la disposition du public (8 en consultation individuelle et libre, 8 pour les ateliers ou animations collectives)

La Cyber-base a connu un succès auprès du public dès son ouverture. Au 31 décembre 2008, soit un mois et demi après son ouverture, la Cyber-base comptait 111 abonnés dont 90% de Rouennais résidant sur les Hauts de Rouen et comptabilisait 1200 visites d'usagers (abonnés et non abonnés, consultations libres et participations aux ateliers):

✓183 visites dans le cadre de groupes constitués (école Rameau, AREJ, Contrat Partenaire Jeunes, Régie de quartier)

✓274 visites pour les ateliers (représentant 54 usagers différents)

✓779 visites à l'espace de consultation Internet

Dépenses de personnel de la Cyberbase en 2008: 29377€

4- L'ouverture de l'Espace Médiation Santé, support physique de l'atelier santé ville

Dans le cadre de l'Atelier Santé Ville avait émergé le besoin de créer sur les Hauts de Rouen un lieu d'information, d'échange et de prévention sur la santé destiné aux habitants et aux acteurs du quartier.

C'est ainsi que l'Espace Médiation Santé, véritable support physique de l'Atelier Santé Ville, a ouvert ses portes en janvier 2008.

Celui-ci est implanté sur le quartier du Châtelet, au sein de l'équipement « Village du Bellay » qui héberge deux associations à vocation caritative et propose des locaux mis à disposition d'associations du quartier pour des permanences ou des réunions ponctuelles.

Il s'agit désormais d'un lieu ressource pour les Hauts de Rouen destiné à favoriser l'émergence d'actions de sensibilisation des habitants sur toutes les questions de santé avec pour finalité une meilleure prise en charge de leur santé.

*Montant de la subvention accordée à l'association consacrant 1 ETP à la coordination ASV:
55 000€*

5- la poursuite du partenariat avec la CAF à travers la Convention de Maîtrise d'Oeuvre sociale

La Ville de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sont signataires d'une convention de Maîtrise d'Oeuvre Sociale. Cette convention se traduit par l'installation de deux équipes de travailleurs sociaux de la CAF sur les Hauts de Rouen et à Grammont.

La Ville de Rouen prend à sa charge les locaux mis à disposition des travailleurs sociaux, leur entretien, le paiement des fluides. La Ville cofinance à hauteur de 50% le coût des actions d'accompagnement collectives et individuelles menées par ces équipes.

6- La consolidation du tissu associatif

6-1- Le glissement progressif de financements d'associations du Contrat Urbain de Cohésion Sociale vers les subventions de droit commun

Au 1er janvier 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a succédé au Contrat de Ville 2000-2006. Avec en parallèle la disparition des crédits accompagnement social du GPV, les marges de manoeuvre permettant d'impulser de nouveaux projets se sont avérées quasi nulles. La participation de l'Etat via l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) s'élève pour Rouen à 1.075.000 € (Fonds Interministériel à la Ville + Réussite Educative + Ville Vie Vacances + crédits d'intégration).

Face au constat que plusieurs associations étaient financées depuis des années dans ces dispositifs pour des actions à vocation pérenne, le service a engagé des démarches en interne à la Ville pour mettre en place un système de glissement progressif du financement de certaines associations du CUCS vers le droit commun de la Ville. Dès 2007, cela a concerné le financement de l'action Education Musicale à l'Ecole et de l'Escale du Centre Communal d'Action Sociale. Ce même principe a été validé et mis en oeuvre dans le cadre du budget 2008 pour 4 associations (APMAR, Mer et Campagne, Radio HDR, Fraternité Banlieue), avec un glissement progressif de 2008 à 2010.

6-2- Le soutien de la Ville aux actions du Collectif Animation des Hauts de Rouen

Le Collectif Animation des Hauts de Rouen réunit quinze associations des Hauts de Rouen ainsi que des partenaires institutionnels (plusieurs acteurs municipaux, le GIP/GPV, la CAF, le Conseil Général), et est animé depuis 2004 par le GIP/GPV.

Ce collectif est organisé en plusieurs groupes de travail thématiques qui mettent en oeuvre chaque année plusieurs évènements. En 2008, le Collectif a organisé deux manifestations à l'occasion de la Journée de la Femme (une journée festive et un théâtre forum), une fête de quartier au mois de juin. Plusieurs groupes de travail ont aussi fonctionné (prévention routière, parentalité et offre de loisirs).

Le Service Politique de la Ville a participé à l'ensemble des travaux du Collectif et a assuré le relais avec l'ensemble des services de la Ville, pour leur assurer notamment un soutien technique et logistique.

Par ailleurs, la Ville de Rouen a continué à apporter un cofinancement sur 10 postes adultes-relais associatifs, soutenant ainsi les missions de médiation sociale.

Autres dépenses de personnel du service Politique de la ville en 2008: 104 914 €

Principales dépenses liées aux actions du service Politique de la ville au titre du développement social urbain sur les territoires ZUS:

Nature des dépenses	Montants
Dépenses de personnel Maison de l'Emploi et de la Formation	299776 €
Dépenses de personnel Maison de la Justice et du Droit	98289 €
Dépenses de personnel Cyberbase	29377 €
Atelier Santé Ville – Espace Médiation Santé – subvention pour un poste de coordonnateur	55 000€
Cofinancement des actions menées par les antennes sociales CAF	13 900 €
Mise à disposition de locaux pour les deux antennes sociales CAF	10 000€ (estimation)
Cofinancement des postes adultes-relais associatifs	30 000 €
Centres sociaux implantés en ZUS	492 070 €
Autres dépenses de personnel service politique de la ville	104 914 €
TOTAL	1 133 326 €

Il est précisé que de nombreux frais de la Ville nécessaires à son action de développement social urbain ne sont pas comptabilisés: coût des équipements Ville, frais de fonctionnement, contribution logistique de la Ville aux évènements organisés par les différents acteurs des quartiers...

II - LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE

1- La Programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) gérée par le GPV

En 2008, la programmation au titre du CUCS a concerné une trentaine de projets relevant de 5 axes prioritaires du CUCS :

- Accès à l'emploi et développement économique
- Réussite éducative
- Citoyenneté, prévention de la délinquance, culture
- Santé
- Logement et cadre de vie

Le total des crédits affectés par la Ville de Rouen au CUCS en 2008 s'est élevé à **275.000 €**.

En tant que maître d'ouvrage, la Ville a présenté plusieurs actions :

- Maison de Justice et du Droit
- Coordination de l'offre d'insertion sur les territoires GPV
- Opération Sacs à dos (VVV)
- projet d'insertion « 100 chances pour 100 emplois »
- Atelier Santé Ville – Espace Médiation Santé

La majorité des dossiers financés par le CUCS a concerné des projets portés par des associations implantées sur les quartiers prioritaires, essentiellement des Hauts de Rouen (voir programmation ci-dessous).

Se reporter à la programmation 2008 du CUCS figurant en annexe du présent rapport.

2- Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville :

Il convient de souligner que la Ville participe aux dépenses liées à la conduite de projet du GIP/GPV (rémunération du personnel, charges afférentes à l'activité courante du GIP/GPV). La participation de la Ville au titre du fonctionnement du GIP/GPV s'est élevée en 2008 à 589.701 €.

La conduite de projet du GIP/GPV correspond aux axes d'intervention suivants :

Aménagement / habitat :

- ✓ Pilotage des études urbaines : définition et ajustement des principes d'aménagement des espaces publics, des résidentialisations, des réhabilitations, etc.
- ✓ Copilotage pour la coordination des différents maîtres d'ouvrage
- ✓ Suivi des opérations de relogement

Développement économique :

- ✓ Pilotage de la restructuration des centres commerciaux du Châtelet et de la Lombardie

Maîtrise d'ouvrage GIP/GPV :

- ✓ Etude jardins de proximité
- ✓ Chantiers de proximité
- ✓ Animations d'été : festival arts de rue « Les Arts des Hauts » et semaine de cinéma en plein air « Ecran Total »

Accompagnement social :

- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Animation du Collectif Animation des Hauts de Rouen
- ✓ Réussite éducative

Information, concertation :

- ✓ Participations aux réunions de conseil de quartier
- ✓ Informations aux habitants, associations

Préparation des décisions :

- ✓ Organisation des comités techniques, de direction, de pilotage
- ✓ Constitution des dossiers, tableaux ANRU
- ✓ Négociations avec les financeurs

III - LES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE URBAINE

➤Le logement social

Outre les garanties d'emprunt octroyées aux organismes de logement social, l'effort de la ville de Rouen en faveur du logement social s'est concrétisé en 2008 par l'attribution des subventions d'équipement destinées à :

* l'aide financière apportée à Rouen Habitat dans le cadre du protocole Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) engagée pour **1.140.000 €**

* la construction locative sociale pour **376.511 €**

En outre, des aides ont été attribuées dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat pour **92.887 €** (OPAH thématique et OPAH Habitat dégradé).

➤Le soutien à la Mission Locale pour l'emploi de jeunes

En 2008, la cotisation de la Ville à la Mission Locale s'est élevée à 112.987 € (110.857 € en 2007).

➤Le financement du Centre Communal d'Action Sociale

Il convient de souligner la subvention versée au CCAS par la Ville qui, rapportée à la population en ZUS, peut être évaluée à 537.560 € en 2008 (15.1 % de 3.560.000 €).

IV – DEPENSES D’INVESTISSEMENT

CHARGES NETTES 2008

	2008 EN CHARGE BRUTE	2008 SUBVENTIONS RECUES	2008 ESTIMATION EN CHARGE NETTE
CPA Grand’Mare	5 252 272	50 345	5 201 927
CPA Grammont	2 926 734	1 074 882	1 851 852
TEOR Hauts de Rouen	7 712 905	897 933	6 814 972
Aménagement des abords du centre commercial de la Grand’Mare	17 163	42 584	- 25 421
Jardins de proximité Jules Verne	773 315	301 857	471 458
Cyber base (aménagement intérieur)	66 210	0	66 210
CPA Châtelet/Lombardie	1 164 105	0	1 164 105
TOTAL	17 912 704	2 367 601	15 115 103

Globalement, la Ville a consacré plus de 15 millions d’euros aux quartiers défavorisés en 2008 en charge nette et près de 18 millions d’euros en charge brute.